

MEUDON XYGENE

Le journal des Socialistes de Meudon

N°2 JANVIER-FEVRIER 2006

URGENCE SOCIALE

PS
PRATIQUE

La section
58 avenue Jean
Jaurès
tel : 0146268703

Les élus
groupe « Meudon
Pluriel »
58 avenue Jean
Jaurès

La Fédération
du 92
www.ps92.asso.fr

Le Parti
Socialiste
www.parti-socialiste.fr

Meudon Oxygène
Directeur de la publication :
Benoît ABADIE
Comité de rédaction :
Marc MOSSE
Janine FORESTIER
Françoise ROURE
Martine ROUX
Gautier KERTUDO
Cyril JAYET
Akim TAIBI
Dépôt légal en cours

Depuis des mois les socialistes débattent de la future politique qu'ils proposeront au pays afin de rompre avec la désastreuse casse sociale menée par la droite depuis plus de trois ans. Ce temps du débat interne est aujourd'hui terminé et les socialistes rassemblés répondront présents pour les prochaines échéances électorales afin de redonner au pays l'espoir d'une autre politique inspirée par la justice sociale.

En fin d'année le pays a été secoué par une crise dans laquelle certains ne voient qu'une émeute alors qu'il s'agit d'une révolte sociale d'un nouveau genre.

La réponse de la droite est simpliste, simpliste comme les provocations de Sarkozy : on répond par la répression, la réduction des libertés et en attisant les peurs de la population. Cette méthode a deux avantages : éviter de se poser des questions sur les raisons sociales des troubles et caresser son électorat dans le sens du poil.

C'est pour cela que le gouvernement Villepin a instauré l'état d'urgence, loi totalement hors de propos dans la France d'aujourd'hui. Cette loi qui permet au gouvernement de mettre en sourdine les libertés individuelles et rappelle une époque de guerre coloniale n'a aucune efficacité. Les troubles se sont calmés par l'usure du temps et l'arrêt de la surmédiation et non par l'action des pouvoirs publics à travers une loi d'exception. **Les socialistes se sont opposés avec fermeté et détermination à la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au début de cette année.**

C'est une autre politique dont les banlieues ont besoin. Cette politique peut se résumer en une phrase : l'Etat républicain doit réinvestir le territoire des cités. Ce retour doit se faire bien sûr pour rétablir l'ordre mais surtout pour réintégrer socialement ces populations dans la République. Cela ne se fera pas par des incantations dont ce gouvernement est spécialiste mais par des mesures concrètes et un effort budgétaire considérable. **Le retour d'une police de proximité véritable médiateur entre la population et l'Etat doit s'accompagner du retour dans ces quartiers de tous les services publics essentiels et de toutes les infrastructures sociales, de loisirs et de sport dont la population a besoin et que la République doit à tous.** Seul cet effort politique et budgétaire réduira la cassure dans les quartiers et évitera la dérive communautaire en France.

Benoît Abadie
Secrétaire de Section

**ATTENTION CE JOURNAL MILITANT EST DISTRIBUE
SANS AUTORISATION DU MAIRE ! ***

* : voir l'article page 3



Consultez le site du PS à MEUDON
<http://ps.meudon.free.fr>

ARC DE SEINE

...Les échos de l'Interco...

Rien ne va plus côté Arc de Seine.

La logique des intérêts de chaque commune conduit à tirer la charrette à hue et à dia.

Les délibérations de l'automne ont vu les représentants de chaque commune voter en faveur d'un financement de plusieurs projets d'intérêt strictement communal sur les fonds de l'intercommunalité.

La conséquence immédiate est un coup d'arrêt au projet d'agglomération puisque la marge de manœuvre budgétaire qui aurait permis de le financer a été consommée dès 2005.

Or sans projet, pas de solidarité, et surtout pas la moindre ambition pour les services publics locaux destinés à la population d'Arc de Seine soit plus de 160 000 habitants (Meudon, Issy, Chaville, Ville d'Avray, Vanves).

Nous nous sommes opposés au blocage du projet d'agglomération qui résulte de la reconversion, de fait, des missions de l'Établissement public de coopération intercommunale en une pompe à finances pour chaque commune.

Le budget d'investissement d'Arc de Seine doit être utilisé pour des investissements d'intérêt communautaire c'est à dire entrant dans le champ des compétences d'Arc de Seine comme le transport, l'environnement et le développement durable, la politique du logement social pour nos villes ou la politique de l'emploi. Ces investissements auraient dû être sélectionnés au minimum pour leur intérêt commun, dans le domaine de la politique publique locale en faveur du sport par exemple.

Il n'en a rien été. Avec ces décisions, l'Arc de Seine révèle sa vraie nature, qui n'est que d'opportunité politique à courte vue. Elle prive ses résidents d'une possibilité de participer localement à la préparation de l'avenir qu'ils souhaitent dans des domaines aussi cruciaux que le vieillissement de la population et le départ des jeunes du fait de l'envolée de la rente foncière.

Françoise Roure, *Conseillère communautaire*
Présidente du groupe ARC EN CIEL

ARC EN CIEL regroupe tous les
élus de gauche et associatifs de l'intercommunalité

Le



à MEUDON

Le Mouvement des Jeunes Socialistes

(MJS)

est une organisation politique rassemblant des jeunes entre 15 et 28 ans. Autonome vis-à-vis du parti socialiste, il élit ses propres instances et détermine ses orientations tout en soutenant le PS lors des élections nationales et locales. Réfléchir, se former, débattre, confronter, décider ensemble, ce sont les méthodes et l'ambition du MJS. Engagé avec force et enthousiasme pour la liberté et l'égalité, le MJS montre que les jeunes ont toute leur place dans un combat pour une politique de transformation sociale et l'avancée vers un monde plus juste.

Activité du MJS à Meudon et dans le 92

Sur Meudon, une dizaine de jeunes forme le groupe nommé PMF en référence au grand homme politique que fut Pierre Mendès France. Il se réunit régulièrement au local du PS de Meudon, pour que chacun se forme aux questions politiques, confronte son point de vue aux autres, débattre des grands enjeux de demain et des questions économiques et sociales. Militer c'est aussi défendre son avis, soutenir une liste ou un candidat, coller des affiches, distribuer des tracts. Si tout cela t'intéresse, nous t'accueillerons avec plaisir.

Tu peux nous contacter par mail et visiter notre site.

<http://mjs.meudon.free.fr>
mjs.meudon@free.fr

Encore un effort, tous ensemble pour le climat de la planète et nos poumons.

Le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RD7 en rive gauche de Seine remonte aux temps où l'Etat quadrillait la région parisienne de voies rapides urbaines, où Pompidou se faisait le chantre de l'automobile et où on a coupé la forêt de Meudon en deux pour aménager la RN 118. Lorsque le département a hérité de cette voirie, il en a repris le projet d'aménagement.

Nos candidats et élus au conseil municipal et au conseil général se sont opposés depuis 1998 à ce projet, dont la présentation est mensongère. En effet, si le Conseil général prétend que le trafic ne sera guère différent avant et après aménagement, l'expérience montre que partout où des facilités nouvelles de circulation sont créées, les automobilistes les utilisent; il y aura donc un « trafic induit » qui aboutira à des niveaux de bruit et de pollution beaucoup plus importants que ceux – déjà au-delà des normes admises - annoncés.

Enfin, nous ne sommes plus dans les années 1970 du tout automobile; nous avons pris conscience des problèmes de climat et de santé que crée une intense circulation; dans leur grande majorité, les villes d'Europe tentent de réduire la circulation en ville au profit de transports adaptés.

Le projet entre ainsi en contradiction avec les objectifs du PDU d'Ile de France qui prévoit une diminution de 5% de la circulation automobile et un accroissement de la part des transports collectifs.

Un premier projet en 2001 avait suscité une vive opposition des habitants et des associations. Le département avait retiré sa copie et un compromis semblait se faire autour d'un aménagement comportant deux voies pour le trafic de transit, une voie pour la desserte des riverains et une piste pour les vélos. Le groupe municipal « *Meudon Pluriel* » avait d'ailleurs fait voter un amendement en ce sens au conseil municipal pour acter ce compromis.

Ceci n'a pas empêché le conseil général, présidé par Nicolas Sarkozy, de représenter en Novembre à la concertation un projet d'élargissement continu à 2x2 voies. Les associations réunies en collectif avec les centaines de meudonnais qu'elles représentent, ainsi que les élus du PS et des Verts ont manifesté leur désaccord.

Une bonne nouvelle nous est arrivée pour Noël : le maire d'Issy les Moulineaux, Président de la communauté d'Arc de Seine, sous l'action constante des associations, réserve dans le Plan local d'urbanisme de sa ville des emprises limitées à 3 voies. Ceci ne signifie pas pour nous un abandon de la vigilance à tenir vis-à-vis du Conseil général, mais c'est un grand pas dans une vision partagée de la qualité de la vie en ville et de notre environnement.

Janine Forestier, conseillère municipale
Présidente du groupe Meudon Pluriel

" Sale temps pour les pauvres "

Loi de cohésion sociale, projet de loi pour "l'égalité des chances", projet de loi de "retour à l'emploi"...Derrière la vitrine qui se prétend sociale, le gouvernement dorlote les plus riches (niches fiscales bien confortables, "bouclier fiscal"..) et met les plus pauvres, qui sont aussi les plus en difficulté de nos quartiers dits "sensibles", sous haute surveillance dans tous les textes en préparation.

Favoriser le retour à l'emploi des RMIstes : tout le monde est pour, bien sûr et surtout eux! Mais derrière une prime censée inciter à la reprise d'un emploi se cache le non-dit : les rmistes seraient bien contents d'être exclus durablement de l'emploi ...et au cas où la prime ne suffirait pas à convaincre ces paresseux de reprendre un emploi (comme chacun, il n'y a qu'à se baisser pour en trouver!), un article du projet de loi aggrave les sanctions contre les fraudeurs (jusqu'à 4500 euros d'amende); pour la droite, c'est clair : les rmistes sont des "planqués" qui ne veulent pas vraiment travailler, il faut améliorer la traque et renforcer les contrôles (à noter que selon la CNAF le taux de fraude est extrêmement bas, le RMI étant déjà un des dispositifs les plus contrôlés). Mais pas un mot sur les vases communicants entre la baisse (apparente!) des chiffres du chômage (indemnisé) et la hausse très forte en 2004 et 2005 des allocataires du RMI (+ 6.2 % en un an). La comparaison des coûts pour le budget de l'Etat est aussi éclairante : les primes pour les rmistes qui retrouveront un emploi devraient coûter 240 millions d'euros...mais la réforme fiscale, au bénéfice des quelques milliers de contribuables les plus aisés vont coûter 3.5 milliards d'euros...c'est normal, il faut aider les riches afin de les convaincre de ne pas aller s'installer en Suisse ou à Monaco ; les pauvres eux, n'ont pas le choix !! Et ce n'est pas tout!

Le gouvernement a bien réfléchi aux causes profondes des révoltes urbaines de novembre : tout cela, c'est à cause des parents qui démissionnent et ne surveillent pas leurs enfants ! On revient donc à un projet un temps annoncé puis abandonné : la suspension des allocations familiales pour les mauvais parents.

C'est prévu (art 23 et 24) dans le projet de loi pour "l'égalité des chances" (sic!); pour "responsabiliser les parents" en cas "d'absentéisme scolaire ou de "troubles portés au fonctionnement scolaire" ou encore "de toute autre difficulté liée à une carence de l'autorité parentale". Le président du Conseil général (M. Sarkozy dans le 92) pourra demander à la CAF de "suspendre" les allocations familiales. Ainsi toute une famille (plusieurs enfants) pourra voir ses conditions d'existence menacées sur décision d'une administration et ce du fait d'un seul enfant ! Alors même que pour beaucoup de ces familles en difficulté , si nombreuses dans les quartiers qui ont fait parler d'eux, les allocs sont bien souvent les seules ressources avec le RMI et l'allocation de parent isolé (en général , la mère ,dans les familles dites "monoparentales). Et cela malgré les fortes oppositions des travailleurs sociaux, du milieu enseignant et de la plupart des administrations sociales bien placées pour connaître les dégâts prévisibles de telles mesures répressives alors qu'il faudrait aider, conseiller, appuyer ces familles pour prévenir l'échec scolaire, le décrochage et les difficultés d'insertion des jeunes qui en résultent...Quant aux SDF, certains, méritent plus que d'autres d'être hébergés : notre Premier ministre demande ainsi qu'on héberge plutôt ceux qui travaillent (environ un sur quatre); ceux-là doivent avoir une priorité non pour avoir un logement social (il n'y en a pas!) mais pour avoir une place garantie dans un foyer d'accueil d'urgence ; les autres , un peu plus malades, un peu plus marginalisés et oubliés de tous , ceux-là peuvent continuer à dormir sur nos trottoirs dans la nuit glaciale : même parmi les plus exclus , il y en a de plus "méritants" que d'autres ! Même registre pour la taxe "Emmaüs" sur les produits textile : elle sera supprimée ! Un ou deux centimes par vêtement pour aider au recyclage des vieux vêtements, c'est encore trop pour les pauvres !

N'en jetez plus : de Raffarin à De Villepin, les gouvernements de Chirac luttent vraiment contre la fracture sociale!

Une militante du PS de Meudon

Venez nous rencontrer

ou adhérer

Adressez ce coupon à
PARTI SOCIALISTE

58 av Jean Jaurès
92190 Meudon

Je souhaite prendre contact avec le Parti Socialiste

Je souhaite adhérer au parti socialiste

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Tel :

email :

ou sur le site du <http://ps.meudon.free.fr>



MEUDON XYGENE

Le journal des Socialistes de Meudon

N°2 JANVIER-FEVRIER 2006

LE RETOUR D'UBU ROI !

A l'occasion d'une distribution de leur journal, pendant le marché de Noël 2004, l'association « *Les citoyens prennent leur place* » a été verbalisée, via son président, par la police municipale de Meudon. Le motif ? Cette communication citoyenne constituerait une activité illicite de colportage. Il est vrai que le numéro en cause critiquait des choix de la politique d'urbanisme de la Ville dans le quartier de « *Val Fleury* » et rapportait l'opposition de nombreux riverains de cette zone. Ainsi, de façon surprenante, la liberté d'expression était assimilée à l'activité des camelots et autres rois du bonneteau de la rue Saint-Denis. Ce 10 janvier 2006, le juge de proximité saisi de l'affaire (créé par les lois Perben, il s'agit, selon les mots du Conseil Constitutionnel, d'un juge non professionnel) a pourtant condamné le président de l'association pour colportage sans autorisation ! 2006 commence donc avec cette nouvelle règle démocratique : les jours, heures et lieux de distribution d'un journal d'opinion susceptible de critiquer le pouvoir en place doit faire l'objet d'une autorisation préalable de ce même pouvoir.

Ubu roi pas mort ! Vive Ubu !

Comme la loi nous interdit de critiquer un jugement, on se gardera bien de qualifier d'*abracadabrantesque* cette décision. Surtout, en cette période de « *Kärcher* » et de « *racaille* », un retour vers le futur semble le plus approprié pour décrire cette situation peu banale. Alors, honneur à Anatole France décrivant l'histoire – mais c'était au XIXème siècle – de *Crainquebille* ; pauvre marchand de quatre saisons accusé à tort par l'agent 64 d'avoir crié « *Mort aux vaches* ». Amené devant le juge de police de l'époque, *Crainquebille*, qui n'avait jamais crié « *Mort aux vaches* », fut soutenu par de nombreuses personnalités qui témoignèrent en sa faveur.

M. David Matthieu, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, officier de la Légion d'honneur qui se trouvait dans la foule assemblée autour de l'agent 64 et de Crainquebille, fut ainsi entendu et confirma que le gendarme s'était totalement trompé.

"Vous pouvez vous retirer", lui dit le président avec précipitation. Cependant la défense agitait triomphalement les manches de sa robe, et l'on pensait en ce moment que Crainquebille serait acquitté. »

Il fut pourtant condamné sans que personne ne comprenne vraiment ce mystère. Deux vieux avocats dialoguaient pour tenter de comprendre ces choses.

« Ce dont il faut louer le président Bourriche [le juge], dit l'un d'eux, c'est d'avoir su se défendre des vaines curiosités de l'esprit et se garder de cet orgueil intellectuel qui veut tout connaître. (...) Il faut renoncer à savoir, mais il ne faut pas renoncer à juger. Ceux qui veulent que les arrêts des tribunaux soient fondés sur la recherche méthodique des faits sont de dangereux sophistes et des ennemis perfides de la justice civile et de la justice militaire. (...) Quand l'homme qui témoigne est armé d'un sabre, c'est le sabre qu'il faut entendre et non l'homme. L'homme est méprisable et peut avoir tort. Le sabre ne l'est point et il a toujours raison. Le président Bourriche a profondément pénétré l'esprit des lois. (...) Ainsi le Tribunal n'a-t-il pas hésité à repousser le témoignage du docteur Matthieu, qui n'est qu'un homme, pour admettre celui de l'agent 64, qui est une idée pure, et comme un rayon de Dieu descendu à la barre. (...) Manger une des feuilles de l'artichaut, c'est manger l'artichaut, comme dit Bossuet en son sublime langage. (Politique tirée de l'Écriture sainte). »

De son côté, le juge Bourriche, satisfait, pouvait se dire : « *J'ai jugé cet individu en conformité avec l'agent 64, parce que l'agent 64 est l'émanation de la force publique. Et pour reconnaître ma sagesse, il vous suffit d'imaginer que j'ai agi inversement. Vous verrez tout de suite que c'eût été absurde. (...) Je me nuirais si je donnais tort à un gendarme. D'ailleurs le génie des lois s'y oppose. Désarmer les forts et armer les faibles ce serait changer l'ordre social que j'ai mission de conserver* ».

Crainquebille, reconduit en prison, s'assit sur son escabeau enchaîné, plein d'étonnement et d'admiration. « *Il ne savait pas bien lui-même que les juges s'étaient trompés. Le Tribunal lui avait caché ses faiblesses intimes sous la majesté des formes. Il ne pouvait croire qu'il eût raison contre des magistrats dont il n'avait pas compris les raisons : il lui était impossible de concevoir que quelque chose clochât dans une si belle cérémonie. Car, n'allant ni à la messe, ni à l'Élysée, il n'avait, de sa vie, rien vu de si beau qu'un jugement en police correctionnelle. Il savait bien qu'il n'avait pas crié "Mort aux vaches !" Mais, il lui était enseigné, par son arrêt, qu'il avait crié « Mort aux vaches ». C'était donc qu'il avait crié « Mort aux vaches » d'une façon mystérieuse, inconnue de lui-même. Il était transporté dans un monde surnaturel. Son jugement était son apocalypse* ».

Mais tout cela a été écrit au XIXème siècle. Heureusement, il y a bien longtemps.

Aussi, en ce début 2006, il faut espérer que la Cour de Cassation saisie de cette affaire garantira les libertés publiques. **Et rappellera que la distribution militante d'un journal d'opinion n'est pas assimilable à la vente d'une botte de poireaux par un marchand forain...**

Loin du spectre de *Crainquebille*, les citoyens, à Meudon comme ailleurs, ne sauraient se résigner à voir rogner leurs libertés.

Il est vrai, qu'en ce même début d'année, la municipalité a reproché, par lettre recommandée, à certains membres du Collectif des associations de la RD7 d'avoir informé les citoyens, en les invitant par affichage à des réunions pour débattre publiquement sur ce projet d'autoroute urbaine des bords de seine.

Un certain climat de défiance à l'égard des échanges entre citoyens, semble donc s'installer dans notre ville, petit à petit, implicitement, sournoisement. Toutefois, rendons grâce à notre « *Maire bien aimé si grand dans sa bonté et sa hauteur de vue* » : Meudon ne ressemble pas encore à Puteaux. Il reste de la marge jusqu'en 2008.

Mais, face à cette récente actualité, le PS de Meudon propose la création d'un Observatoire meudonnais des libertés locales qui pourrait être composé de personnalités non élues et qui veillerait à ce que le pluralisme des opinions soit toujours préservé dans le débat public. Nous en reparlerons bientôt.

Bien sûr, au regard des drames et tragédies que l'actualité rappelle chaque jour, ces faits peuvent paraître négligeables. Sans doute. Soyons cependant attentifs à ne jamais ignorer les signes avant coureur d'un relâchement de l'esprit de liberté. Cela commence toujours à côté de nous, par des petits riens. C'est pourquoi, les démocrates de tous horizons doivent sans cesse rester en éveil. Tout simplement. Une vigilance commune pour la démocratie participative est bien le moins que nous puissions souhaiter à l'orée de 2006.

Marc Mossé

**ATTENTION CE JOURNAL MILITANT EST DISTRIBUE
SANS AUTORISATION DU MAIRE !**